

Vendredi 14 juin 1985

Domaine de St Jean-de-Beauregard

Le vendredi 14 juin 1985, 80 adhérents du Cercle de Documentation et d'Information, ont visité dans l'après-midi le Domaine de Saint-Jean-de-Beauregard. L'actuel propriétaire, sa femme et sa fille, descendants du Comte de Caraman, nous ont reçus.

A 28 km au sud de Paris, le château est situé près d'un petit village du Hurepoix.

HISTOIRE.-



Il a été construit à l'emplacement de l'ancien château de Montfaucon. La seigneurie de Montfaucon fut achetée en 1612 par François Dupoux, avocat au conseil du Roi, ami et protégé de Concini, Maréchal d'Ancre, le favori de Marie de Médicis.

Il entreprit la construction du château et obtint de Louis XIII l'autorisation de changer le nom sinistre de Montfaucon en celui de Saint-Jean-de-Beauregard, la vue dominant la vallée de la Salmouille, face au donjon de Montlhéry, justifiant pleinement cette appellation (photo p. 6).

Seuls les deux pavillons les plus élevés, à pierres saillantes, étaient exécutés lorsque Dupoux fut entraîné dans la disgrâce de Concini et contraint de vendre son château en 1617.

Celui-ci aurait été achevé sous le règne de Louis XIV car on peut remarquer dans l'architecture le mariage entre le style Louis XIII et Louis XIV.

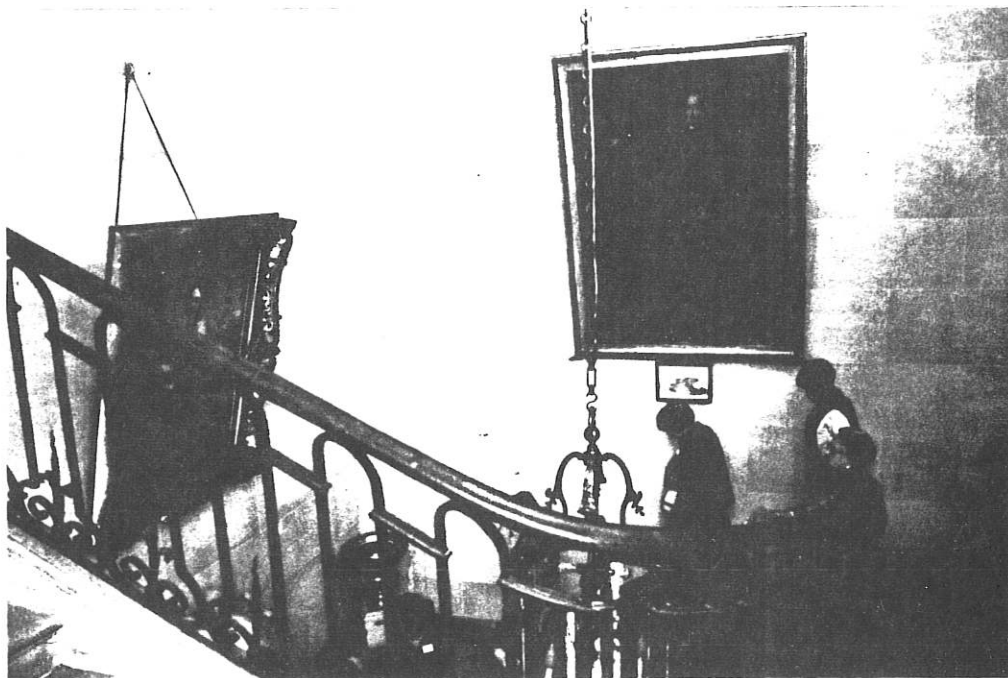
Avec toutes ses dépendances, le château est très représentatif du mode de vie dans un domaine de cette époque (annexe II).

Il convient de remarquer de beaux communs, avec leurs toits à la Mansart en tuiles et ardoises (semblables à ceux des Invalides) flanqués à une extrémité d'un très important pigeonier.

Un château - un domaine - de cette taille devait assurer le logement et la subsistance de 40 à 50 personnes et d'une trentaine de chevaux (de selle, d'attelage, de labour). C'était et c'est encore le centre d'un domaine agricole.

Le château.-

C'est une maison habitée et vivante. Elle perpétue ainsi le but et la fonction pour laquelle elle a été créée. Tous les meubles et les tableaux sont de famille.

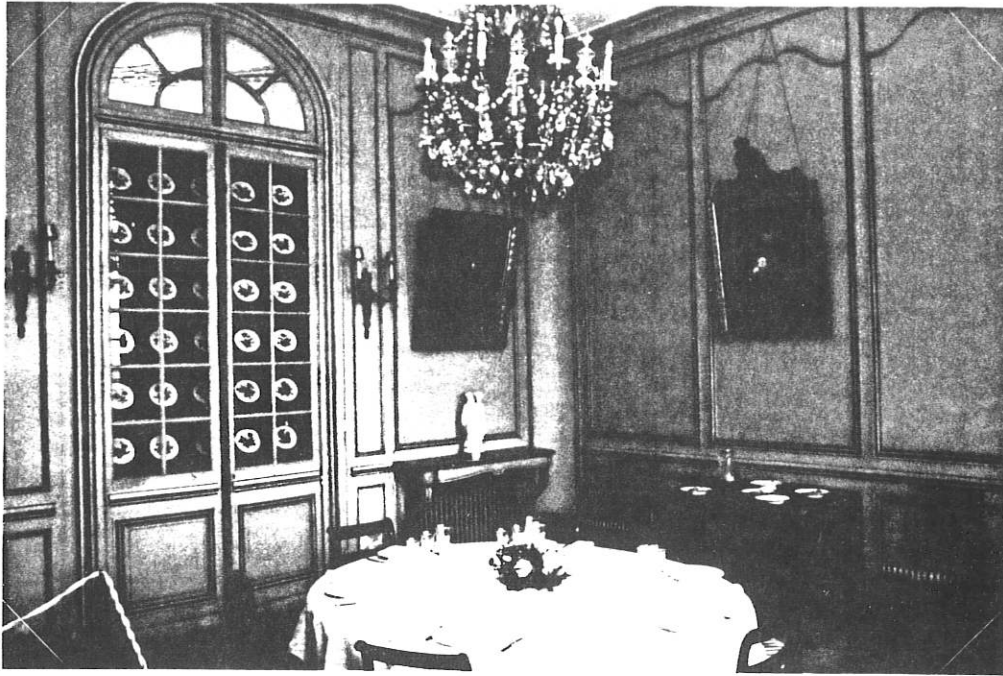


Nous montons un escalier pour admirer quelques beaux portraits représentant des ancêtres : le Duc de Crillon, son neveu, sa fille, le Duc de Caraman, administrateur, créateur du canal du Midi.*

Nous passons dans un salon décoré de panneaux de toiles peintes. On peut remarquer une table à jouer datant du Directoire. Aucun conservateur de musées n'a pu encore dire à quel jeu elle était destinée.

* cf. annexe I : Les détails sur la vie de Pierre-Paul Riquet

Nous avançons donc dans la salle à manger décorée de tableaux.



La table est dressée. Une vitrine renferme des assiettes modernes.

Depuis un salon, nous atteignons la bibliothèque dont tous les murs sont recouverts de livres de littérature française du XVIe et XVIIIe siècles, et d'histoire du XVIIIe et XIXe siècles.

A côté une grande salle de billard très lumineuse, contient également des livres. Elle est éclairée à l'est, au sud et à l'ouest. De là, on voit les enfilades de pièces.

Le parc.-

Il constitue une part importante de l'environnement du château.

Il fut conçu à l'origine avec la rectitude des parcs "à la française", mais une partie, celle qu'on parcourt en arrivant fut transformée au début du XIXe siècle, dans le goût des parcs à l'anglaise.

On notera néanmoins le bel ordonnancement des parties restées "à la française", avec ses quatre ronds-points d'où partent des allées en étoiles.

Le parc est planté de vieilles essences forestières : chênes rouvres et pédonculés dont beaucoup sont bi-centenaires, frênes, merisiers, tilleuls, platanes.

Le potager.

Un des attraits de Saint-Jean-de-Beauregard est d'avoir gardé jusqu'à nos jours l'environnement classique d'un château du XVIIe siècle.

Avant-cour,
Cour d'honneur,
Jardin à la Française,
Parc,
Potager.

Le potager est une partie importante de cet environnement.

Il suffit d'imaginer le nombre de personnes vivant sur un domaine de cette taille au XVIIe et XVIIIe siècles pour être convaincu de son utilité.

C'est en pensant à l'intérêt que pourrait susciter pour les générations à venir, la conservation d'un potager de l'époque, que le choix fut fait d'entreprendre sa restauration.

Entièrement clos de murs - qui avaient une double utilité : protection contre le gibier et échelonnement de la production suivant l'exposition du mur - d'une superficie de deux hectares, le potager a gardé l'essentiel de son dessin d'origine, même si pour des raisons d'entretien, quelques modifications ont été apportées au cours des dernières années. Il est formé d'un quadrilatère, divisé par deux allées se coupant perpendiculairement, avec un bassin dans le rond-point central. Les quatre carrés principaux, bordés de contre-espaliers de poiriers et de pommiers, sont eux-mêmes redivisés en quatre par des allées en gazon bordées de fleurs, les légumes se trouvant à l'intérieur de ces carrés.

De nombreux arbres fruitiers ont dû être remplacés, en s'efforçant, dans la mesure du possible, de retrouver les variétés anciennes. Il faut observer, qu'en jouant sur le choix des variétés et les différentes expositions, la maturité des fruits peut s'échelonner sur une plus longue période, ce qui, à l'époque, en l'absence de chambre froide, avait une grande importance.

Il est intéressant de noter à ce sujet les diverses dépendances du jardin servant à conserver le plus longtemps possible les fruits et légumes.

- le fruitier,
- la resserre à légumes (aménagée pour les conserver dans le sable afin d'éviter leur dessèchement).
- la chambre de conservation des raisins avec ses flacons remplis d'eau et de charbon de bois, dans lesquels trempaient les tiges des grappes selon le système dit "de Thommery" (1848) permettant de garder pendant de longs mois (6 mois) le raisin de table produit encore de nos jours dans les serres (photo page suivante).

Le potager est conçu, non seulement pour fournir des légumes, des fruits ainsi que des fleurs à couper, mais aussi, grâce à ses diverses collections, pour être harmonieux en toutes saisons.



Chambre de conservation
des raisins

Il y a actuellement en cours de création, une collection de plantes aromatiques, officinales et condimentaires.

Nous passons devant les écuries et la cour des écuries, dont la forme curieuse n'est pas expliquée, pour rejoindre le pigeonnier.

Le pigeonnier.-

C'est un des plus beaux de la région parisienne.

Il est relativement rustique par rapport à l'ensemble des bâtiments et par rapport aux communs qui se trouvent à côté.

On voit une petite couronne tout autour du pigeonnier qui avait une fonction esthétique, rappelant le toit des communs (brique et ardoise), et constituant un prolongement harmonieux de l'ensemble. Elle avait aussi pour fonction d'éviter que la pluie ne ruisselle le long de la façade, et d'empêcher les rats de pénétrer dans le pigeonnier.

Le pigeonnier comprend à peu près 4000 cases.

C'était un droit seigneurial que de posséder un pigeonnier. Le seigneur avait droit à une case par arpent de seigneurie (20 à 50 ares).

La possession du pigeonnier avait plusieurs buts :

- pouvoir prélever des pigeons et des oeufs pour l'alimentation,
- pouvoir prélever la colombine (fiente de pigeon) qui servait d'engrais.



En conclusion, nous vous proposons 3 annexes :

- I - l'oeuvre de Pierre-Paul Riquet ancêtre de la famille de Caraman.
- II - la vie dans une demeure de petite noblesse au XVIIIe s.
- III - une coupe géologique des régions traversées de la Seine à la Salmouille.

ANNEXE 1

L'équipement du Midi : la merveille de l'Europe (oeuvre de P.P. Riquet).

Les projets de Henry IV et Richelieu furent repris par Pierre-Paul Riquet (1604-1680). De modeste origine, mais enrichi par sa charge de receveur des gabelles en Roussillon, il a l'imagination même des grands financiers. Il rêve d'assurer "la communication de la mer du Ponant avec celle du Levant", de relier Toulouse à l'étang de Thau. Il suffit d'avoir quelques millions, de l'aide et du temps, de creuser près de soixante lieues, de construire des dizaines de ponts et des dizaines d'écluses, d'assurer le renouvellement de l'eau par des creusements latéraux, d'avoir à sa disposition quelque dix mille travailleurs. Tout cela est possible, l'avenir va le montrer. Mais il existe deux obstacles à surmonter. En premier lieu, l'obstacle naturel de la montagne Noire - le seuil de Naurouze est à 132 mètres au-dessus du niveau de la mer ! -, ensuite l'obstacle ministériel de M. Colbert. Quelle que soit la participation éventuelle de l'Etat, rien ne se peut entreprendre si le ministre n'est pas convaincu de l'opportunité de l'oeuvre.

En 1662, Riquet domine son projet. L'archevêque de Toulouse, Mgr d'Anglure de Bourlemont, sent combien un tel canal favoriserait le Languedoc occidental, surtout le Toulousain. Il se fait l'avocat du financier auprès de Colbert ; et ce dernier reçoit Riquet. Le ministre n'est sans doute pas insensible aux motifs économiques qui poussent le promoteur ; mais, comme responsable des finances publiques, il y ajoute un schéma fiscal : des péages normalement perçus peuvent rembourser les frais de construction et représenter ensuite des rentrées bien utiles. Colbert, s'il n'a pas encore le département officiel de la marine, en exerce déjà les fonctions. Il voit aussitôt dans le projet sa valeur stratégique : les navires de guerre, allant de Toulon à Brest, n'auront peut-être plus à contourner l'Espagne hostile. Il pense aussi aux navires du commerce, à la liaison Bordeaux-Marseille. Les arguments du financier et ceux du ministre ne sont pas contradictoires ; ils sont complémentaires. Désormais Riquet a un protecteur au gouvernement ; un avocat zélé, l'archevêque de Toulouse, près les états de Languedoc. Au début de 1663 un arrêt du Conseil décide la nomination de commissaires royaux ; un an plus tard, les états de Languedoc s'engagent à titre provisoire ; le 19 janvier 1665 la commission donne un avis favorable ; en octobre 1666, un édit autorise la construction du canal, et des lettres patentes anoblissent Riquet ; le 2 mars 1681, l'intendant d'Aguesseau inaugure cette oeuvre immense.

On a obligé Riquet de fournir presque deux millions ; il y est parvenu à force de démarches, en inspirant confiance à de grands financiers ses collègues, en endettant sa famille pour cinquante ans.

Seignelay, qui succède à son père Colbert, ne croit plus beaucoup aux vertus stratégiques du canal de Languedoc. Il y voit, en revanche, un intérêt fiscal. En 1684, une pyramide de pierre est dressée à chaque lieue, tout au long du canal. Par lieue chaque marchandise est redevable à l'Etat :

- Grains, légumes et farines : 6 deniers le quintal.
- Vin en barriques : 3 sous les six quintaux.
- Marbre : 8 deniers le pied cube.

A ce prix l'Etat s'enrichit, tandis que les marchands économisent 40 pour 100 sur leurs frais de transport. Le canal a détrôné les charrois. Mais les hommes empruntent aussi la voie fluviale. Ils doivent selon le ta-

rif royal, 30 sous par jour et par passager ou bien 3 sous par lieue ; on peut ainsi reconstituer la vitesse moyenne des barques. Le Roi en sa bonté accorde mi-tarif aux domestiques, aux marins et aux soldats.

Les héritiers de Riquet y gagnent une immense fortune, une fausse généalogie, les honneurs de la cour. Et nul alors ne voit malice à ce type d'enrichissement légitime.



Echelle de dix Mille Toises

Extrait de la carte dite de Cassini
levée sur ordre du Roi Louis XV à
partir de 1730

ANNEXE II

La vie de château.

M. de N. retrouve la maison seigneuriale où il a été élevé et qu'il a peu revue depuis l'adolescence. Elle est parée du prestige des souvenirs de l'enfance, et N. n'en voit ni la vétusté, ni les inconvénients. Ce n'est pas un château, mais une gentilhommière élevée "au fond de la cour entourée des bâtiments d'exploitation". Les murs et l'essentiel de la distribution des pièces remontent au XVII^e siècle.

C'est dans la salle que vit la famille, mais les maîtres et leurs enfants passent aussi bien des heures dans la cuisine, dans la familiarité des domestiques. N. et sa femme partagent quatre chambres avec leurs six beaux-frères ou belle-soeurs et la comtesse douairière ; les domestiques étant logés dans les combles, à côté du "garde-meubles". Cette promiscuité familiale étonne aujourd'hui mais, jadis, "chaque chambre ou salle comportait normalement plusieurs lits à la duchesse fermés de rideaux, assez souvent quatre", et les enfants au moins s'entassaient à plusieurs par lit.

La nourriture de la famille est simple mais abondante. M. de N. se trouvera bientôt à la tête d'une famille de dix enfants, quatre fils et six filles, il vit sur un pied de volontaire économie. Aussi n'achète-t-on guère au manoir de viande de boucherie ni de denrées coûteuses. Mais N. est chasseur et le gibier abonde dans les bois, les garennes et les marais du voisinage. Les basses-cours fournissent lait, beurre, oeufs, fromage, salaisons de porc. On prend le pain à la ferme ; le garde fournit l'office en poissons d'étang et de rivière.

Une des rares richesses de la maison, l'orgueil de la comtesse et de sa femme de chambre, est le linge. "C'est du linge de pays, filé par les femmes, tissé par les tisserands locaux." Les grandes armoires encastrées dans les boiseries sombres contiennent 75 draps, 41 nappes, 23 douzaines de serviettes. Par contre, l'argenterie est presque inconnue ; l'étain et la faïence paraissent assez beaux et, en tout cas, suffisamment commodes, sauf aux jours de grande festivité.

"La vie journalière est en contact étroit et permanent avec l'exploitation rurale et il en fut ainsi dans les gentilhommières du pays jusque vers le milieu du XIX^e siècle." N. n'a ni homme d'affaires, ni régisseur. Il s'occupe lui-même de ses terres, aidé de son garde, visite les fermiers, perçoit ses redevances, fréquente les foires et les marchés du voisinage. Tout le reste de son temps est pris par la chasse, chasse à tir bien sûr et par l'éducation de ses fils.

Si les filles n'ont pas une légitime suffisante, elles devront entrer au couvent (mais il y aura là aussi une dot à verser) ou vieillir au château. Les fils devront recevoir un peu d'instruction avant d'entrer dans l'armée. Pour les uns et pour les autres, il faut écrire, solliciter, importuner des parents riches, des protecteurs de cour. A défaut de la petite écurie du Roi ou des demoiselles de Saint-Cyr, on songe aux jésuites et aux ursulines de la ville voisine.

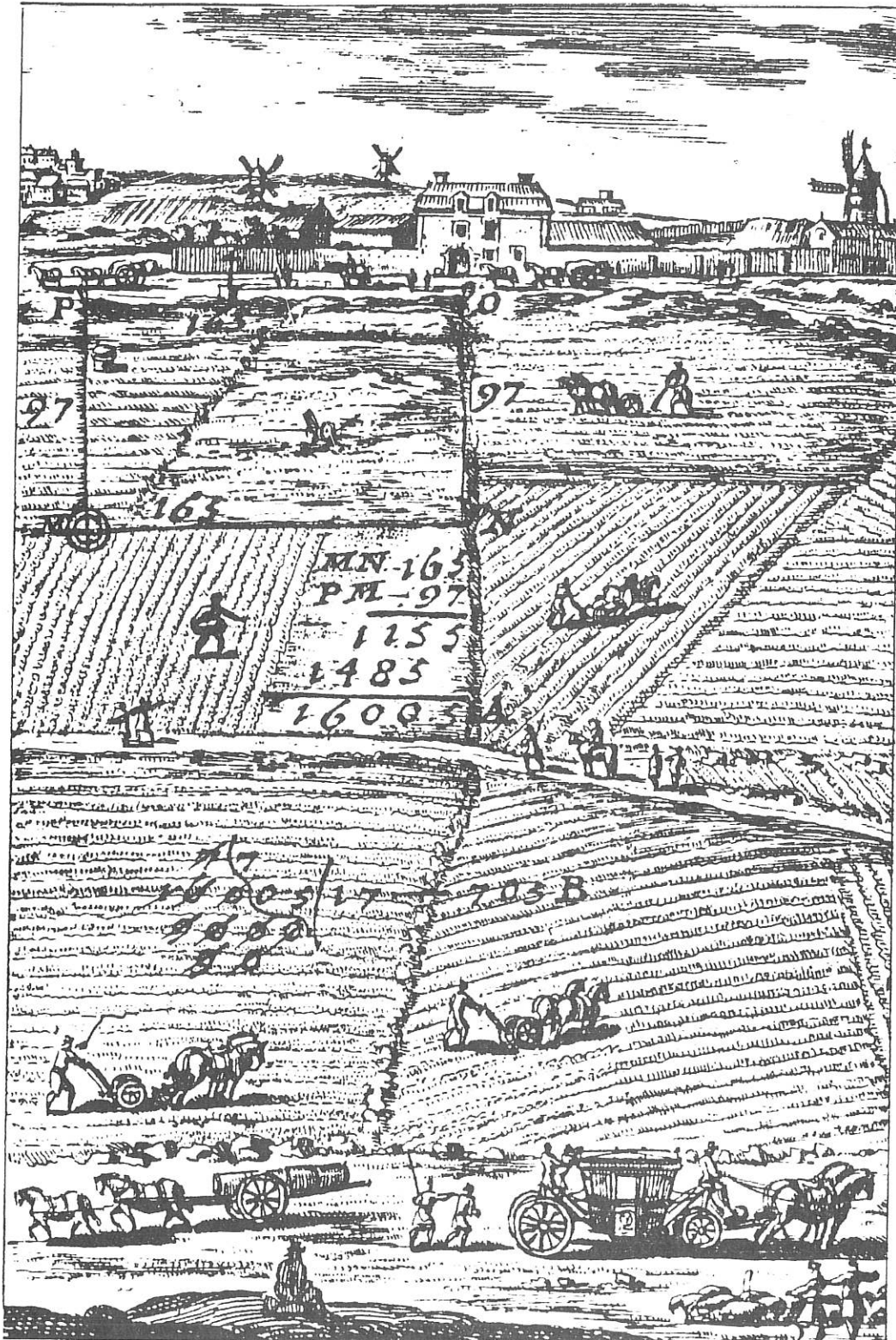
Mais les soucis des autres n'occupent pas moins M. de N. qui emploie beaucoup de temps à visiter les paysans d'alentour. Il cause "avec eux de leur position, du soin de leur bétail", prend part aux accidents, aux malheurs et deuils de ses tenanciers, va aux noces de leurs enfants, accepte d'être leur parrain. Ces braves gens participent d'ailleurs aux

battues du loup et du sanglier.

Ainsi vit M. de N. jusqu'à la mort de ses beaux-parents. Dès lors, relativement enrichi par un héritage longtemps attendu, il cède aux objurgations de sa femme, achète un appartement en ville et abandonne partiellement la qualité de gentilhomme campagnard.

- F. Bluche -

La vie quotidienne de la noblesse française au XVIIIe siècle



Cl. Éd. R. Lafont.

LA CAMPAGNE FRANÇAISE.

Non loin de Paris, un terroir de champs ouverts. C'est le temps des labours et des semailles, tandis que certaines terres restent en jachère. Gravure tirée de « La Géométrie pratique », de Manesson-Mallet (1702).

ANNEXE III

Un peu de géologie : de Garches à St Jean-de-Beauregard.

La géologie de la région traversée témoigne de l'importance et de la diversité des dépôts sédimentaires à l'ère tertiaire qui s'étagent sur une centaine de mètres (26 m. à Boulogne, 135 m. à la Butte-Chaumont, face à Orsay).

Tout le centre du Bassin Parisien - de Rambouillet à Senlis - est en effet constitué, sur un socle crétacé de secondaire, de sédiments maritimes, lagunaires ou lacustres datant de l'ère tertiaire.

Les transgressions (avancées) ou régressions (retraits) de la mer ont entraîné l'apport ou le dépôt de sédiments divers qui ont permis la formation de roches que nous retrouvons étagées aux flancs du Mont-Valérien comme de la Butte-Montmartre et identifiées par les débris fossiles qu'on trouve encore assez facilement en divers endroits (vallée de la Juine.)

Un grand système fluvial ignorant les douces pentes de ce qui serait la Loire déversait dans le "Bassin parisien" les alluvions du "Massif Central" et dans les périodes récentes, glaciaires et interglaciaires du quaternaire les vallées furent "recreusées" par les fleuves déjà établis entraînant la formation de terrasses aux flancs de nombreuses vallées.

Le creusement atteignant les couches des roches peu perméables, notamment celle des argiles plastiques, le fond des vallées est resté longtemps marécageux ce qui explique le partage de la région en nombreux petits pays d'Ile-de-France jusqu'aux temps historiques.

